« La Huppe du Paradou »

Mairie de la Bernerie en Retz
16, rue Georges Clemenceau
44760 La Bernerie en Retz.

La Bernerie en Retz le 06/03/2021.

M. Jacques Prieur
Maire
16,rue Georges Clemenceau
44760 La Bernerie en Retz

Objet : Sentier littoral

Monsieur le Maire,

Un article paru dans Ouest France du vendredi 05 mars nous amène à vous interpeller, par ce courrier, sur la continuité du sentier littoral.

Cet article fait état du lancement par l'État d'une campagne d'études et de travaux financés par « France Relance » qui permettra de **finaliser l'ouverture de tronçons manquants** et de restaurer ceux qui doivent l'être pour des raisons de sécurité d'usage et de banalisation d'espaces dégradés. **Les buts de cette opération sont l'accès libre et gratuit à des paysages "vue sur mer" époustouflants et la découverte du patrimoine culturel et naturel de nos littoraux**.

Les collectivités locales sont appelées à déposer des dossiers de candidature auprès du CEREMA afin d'obtenir des aides pour des études préalables et des travaux.

L'adresse du site permettant d'obtenir les explications et documents de candidature :
https://www.cerema.fr/fr/france-vue-mer-sentier-littoral.
Il y est précisé que le sentier du littoral offre aujourd'hui un cheminement piétonnier de plus de 5800 km. Demain, près de 1200 km supplémentaires peuvent être ouverts.

Nous pensons que l'étude de notre **projet de descente sur la plage de la Rinais** (passerelle bois dans l'esprit pêcherie ou autre solution que pourrait révéler une étude) pourrait faire l'objet d'un dossier de candidature, de même que toute solution de continuité du sentier, particulièrement à marée haute.
De même, **l'étude de la SPPL(servitude de passage des piétons sur le littoral)** demandée en 2013, jamais réalisée, pourrait faire l'objet d'un financement dans le cadre de cette campagne.

Nous vous joignons, en rappel, la proposition que nous soutenons depuis 2015, ainsi que l'article paru dans Ouest France.

Vous remerciant de l'attention que vous ne manquerez pas de porter à notre courrier, nous vous prions d'agréer, M. le Maire, nos plus sincères salutations.

Pour le Conseil d'administration, Jean-Pierre Barbedette, président,